

LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS REMET UN DEC HONORIFIQUE À M. GUY ROCHER POUR SA CONTRIBUTION À LA CRÉATION DU CÉGEP

QUÉBEC, LE 26 OCTOBRE 2017 — Au nom des 48 établissements de son réseau, la Fédération des cégeps remettra cet après-midi, en clôture de son congrès sur les 50 ans des cégeps, un diplôme d'études collégiales (DEC) honorifique à M. Guy Rocher, ex-membre de la Commission Parent, qui a donné naissance au cégep en 1967, ancien sous-ministre au développement culturel et au développement social, et professeur émérite à l'Université de Montréal. En décernant ce DEC honorifique à M. Rocher, la Fédération des cégeps souhaite reconnaître et saluer publiquement sa vision novatrice de l'éducation et de l'enseignement supérieur, qui l'a conduit à contribuer à la création des cégeps, faisant ainsi en sorte que plus de deux millions de diplômés du cégep en 50 ans participent à l'avancement du Québec.

« Nous sommes vraiment heureux qu'au moment où nous célébrons les 50 ans du cégep, M. Rocher ait accepté d'être avec nous pour partager sa vision de notre réseau collégial public. Nous voulions aussi lui témoigner notre reconnaissance, en décernant, en quelque sorte, un DEC au père du DEC. Après 50 ans, on ne peut que saluer le fait que M. Rocher et les autres membres de la Commission Parent ont, après avoir étudié d'autres systèmes d'éducation à travers le monde, eu cette bonne idée de créer un nouvel ordre d'enseignement qui allait permettre au Québec de faire un bond immense en matière de scolarisation, d'accès à l'enseignement supérieur et de progrès social », a indiqué M. Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps.

En plus d'avoir amené deux millions de personnes à obtenir un diplôme collégial, le cégep a permis au Québec de passer de province la moins scolarisée, il y a 50 ans, à celle qui occupe aujourd'hui la première place au Canada quant au nombre d'adultes de 18 à 24 ans qui détiennent un diplôme postsecondaire, pour un taux de 50 % au Québec contre 29,9 % en Ontario, 25,5 % en Colombie-Britannique et 25,1 % en Alberta, par exemple.

Le cégep a également été un puissant levier d'ascension sociale des femmes en favorisant leur accès aux études supérieures, en plus d'offrir à toutes les étudiantes et tous les étudiants une formation générale leur permettant de se développer sur le plan personnel et de jouer un rôle actif en tant que citoyen. Cette année, plus de 175 000 étudiantes et étudiants fréquentent l'un ou l'autre des 48 cégeps du Québec et environ 26 000 adultes sont inscrits en formation continue créditée au cégep.

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, à qui elle offre des services en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue et de services aux entreprises, de financement, de recherche, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de ressources informationnelles, de négociation et de relations du travail. La Fédération des cégeps représente les collèges pour la négociation des conventions collectives.
www.fedecegeps.qc.ca.

— 30 —

Source : Fédération des cégeps

Renseignements : Judith Laurier, directrice des communications, 514 381-8631, poste 2337;
cellulaire : 514 239-2088
Suivez-nous sur Twitter : [@fedecegeps](https://twitter.com/fedecegeps)
[#50ansCEGEP](https://twitter.com/50ansCEGEP)